

27/6

Ratification d'un marché passé avec la SEGEFOM pour travaux d'aménagement et de réfection de chaussées et de trottoirs situés aux abords immédiats de la Place de la Préfecture et de l'Hôtel Labourdonnais.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vous demande de ratifier le marché de gré à gré passé le 22 Janvier 1962 avec la SEGEFOM pour travaux d'aménagement et de réfection de chaussées et de trottoirs situés aux abords immédiats de la Place de la Préfecture et de l'Hôtel Labourdonnais. Ce marché s'élève à 5.341.620. frs. et a été approuvé par Monsieur le Préfet le 6 Avril 1962. "

Le Maire : Certains de ces travaux ont été justement exécutés à l'occasion du XIème Congrès International Sucrier.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé  
M. Denis le 19 Mars 1963  
à la Préfecture par délégation  
Le Secrétaire général  
Signé: J. Cluchaud*

x x  
x x